

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1503

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

1^{er} février 2002
Domaine Public n° 1503
Depuis trente-neuf ans,
un regard différent sur l'actualité

Riche diversité et pauvre paysage

LES PREMIERS RÉSULTATS DU RECENSEMENT 2000 ÉTONNENT, CONFIRMENT ET INQUIÈTENT. ILS engagent aussi à la réflexion et à l'action politiques.

Etonnement d'abord. Ainsi ce pays qu'on disait vieillissant, sans dynamisme, mangeant son capital, pour certains quasiment en voie de disparition, connaît l'une des plus vigoureuses croissances démographiques d'Europe occidentale.

Confirmation ensuite. Cette cure de jouvence, c'est aux étrangers que nous la devons. Grâce à celles et ceux qui s'installent en Suisse mais aussi qui y procréent. Le phénomène n'est pas nouveau; il y a longtemps que nous puisions à l'extérieur les forces physiques et intellectuelles qui nous manquent. Par contre la provenance des immigrés se diversifie, ce que traduit l'évolution des langues parlées et des confessions professées. Cette diversification appelle une politique d'intégration plus marquée qui ne peut que déboucher sur un droit à la naturalisation. Elle implique aussi que soient affirmés plus clairement encore le caractère laïque de l'Etat et les valeurs communes qui transcendent les croyances religieuses; la liberté de pratiquer sa religion ne peut empiéter sur les droits humains.

Inquiétude enfin. La croissance démographique touche d'abord les zones périurbaines et les villes des Préalpes. Le voyageur traversant la Suisse peut observer l'impact de cette croissance sur l'organisation du territoire. Le réseau polycentrique de villes, objectif

proclamé de l'aménagement, a fait place à l'extension continue des agglomérations. Parce que le résident helvétique est avide d'espace – 112 m² par habitant! –, l'habitat et ses dessertes, à raison de 11 hectares par jour, colonisent progressivement et en priorité le Plateau, la Suisse centrale, la région zurichoise et l'arc lémanique.

C'est un aménagement du territoire anarchique qui a pris en charge le dynamisme démographique de la dernière décennie. En cause, un cadre législatif fédéral trop peu contraignant qui permet aux cantons et aux communes, en concurrence pour attirer de

C'est un aménagement anarchique qui a pris en charge le dynamisme démographique de la dernière décennie

nouveaux contribuables, d'étendre inconsidérément leurs zones à bâtir. La zone agricole elle-même n'échappe pas à ce mitage, puisque près de 10000 dérogations à l'interdiction de construire y sont accordées chaque année. A l'horizon se profile une interminable banlieue, de Genève à Romanshorn.

Le recensement 2000 montre une Suisse riche de la diversité de ses habitants, de leurs langues, de leurs cultures et de leurs religions. Par contre cette Suisse, visuellement, s'appauvrit. Si l'on veut sauvegarder également la diversité de ses paysages, il est grand temps d'attribuer à la Confédération les compétences indispensables à une gestion cohérente du territoire. JD

Sommaire

- Clandestins: Aux cantons de jouer (p. 2)
- Loi radio-TV: Berne ne lâche pas les diffuseurs locaux (p. 3)
- Affaire BCV: Dissolution(s) et charité bien ordonnée ... (p. 4 et 5)

- Davos: Esprit, es-tu là? (p. 6)
- Science-fiction: God bless America (p. 7)
- Cinéma: La voie ouvrière (p. 8)